

[Accueil](#) / [Société](#) / [Circulation - Déplacements](#)

Carennac. Reprise de la chaussée : 'On rentre enfin dans du concret'

ABONNÉS 

De gauche à droite : Jean-Claude Fouché, Jean-Christophe Cid, Francis Ayrolles et Robert Martel, commissaire-enquêteur.

[Ajouter aux sources préférées sur Google](#)[f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)**Circulation - Déplacements, Lot, Carennac**

Publié le 27/06/2026 à 05:13 , mis à jour à 05:21

Article rédigé par **Correspondant de la rédaction du Lot**



La Dépêche du Midi

Écouter cet article 

00:00 / 03:39

Powered by **majelan X**

Un projet de reprise de la chaussée de Carennac existe sur les communes de Carennac et de Tauriac. Mardi 16 juin s'est tenue, dans la salle polyvalente de Carennac, la première

réunion de consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale sollicitée par le syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (SMDMCA). Une trentaine de personnes y assistait. En présence de Jean-Claude Fouché, président de Cauvaldor, Francis Ayrolles, président du SMDMCA, et Jean-Christophe Cid, maire de Puybrun, Michèle Giraud, maire de Tauriac, étant excusée, c'est Robert Martel, commissaire-enquêteur, qui a dirigé la réunion. Les trois élus ont tout d'abord souligné que ce projet serait long mais que tous avaient beaucoup travaillé pour le faire avancer. Avec cette réunion, "on rentre enfin dans du concret".

Robert Martel a ensuite expliqué son rôle de commissaire-enquêteur : "J'ai été désigné par une commission préfectorale et je suis le porte-parole des citoyens...". Il a donné le planning de la consultation qui s'étale du 18 mai au 11 septembre, avec notamment la réunion du jour et une le jeudi 27 août.

Après avoir présenté le SMDMCA, Audrey Larousse, directrice technique, a abordé le côté technique de la chaussée de Carennac en faisant l'historique du site et la genèse du projet. Suite à l'assèchement du bras de Carennac, la chaussée est refaite en 1983 avec une passe mixte poissons-canoës. Sa dégradation rapide impose sa réfection en 2001 avec deux passes distinctes poissons et canoës. La saisine des associations locales, la volonté des élus, débouchent sur le lancement d'une étude multi-enjeux en 2016 avec un comité de pilotage élargi, d'une étude juridique et la réalisation d'un cahier des charges en 2017. À partir de 2018, les études préliminaires et l'étude du projet permettent d'arrêter, en 2023, la phase 1 du projet de travaux. La fin des études et les instructions réglementaires autorisent la consultation du public.

Lionel Dufau, technicien rivière au SMDMCA, a ensuite présenté le scénario envisagé pour les travaux en rappelant l'objectif : sécuriser l'entrée d'eau dans le bras de Carennac toute l'année, améliorer le transit sédimentaire, et plus généralement le fonctionnement hydromorphologique du bras de Carennac. La phase 1, objet de la consultation du public, consiste à la reprise du seuil de Carennac, avec réfection de la passe à poissons et de la passe à canoës. La phase 2, dont les études sont à poursuivre, permettra la création d'un bras vif en lieu et place du plan d'eau avec la modification de l'exutoire vers la Dordogne. Lionel Dufau a montré comment la passe à poissons et la passe à canoës seraient techniquement réalisées, ainsi que le seuil de Carennac.

Le financement du projet se monte, pour la phase 1 (2027) à 1 088 000 € HT ; pour la phase 2 (2028) à 915 000 € HT. Sous réserve de l'obtention de l'arrêté préfectoral, le chantier devrait démarrer dans l'hiver 2026-2027. Toutes les mesures de réduction des impacts liés au chantier (faune-flore, circulation, irrigation...) seront prises.

Après cette présentation complète du projet, le public présent, ainsi que les élus, ont pu s'exprimer et de nombreuses questions ou remarques ont été posées notamment l'envasement du bras et les embâcles, le niveau du seuil, la durabilité des ouvrages réalisés...

Robert Martel a conclu en rappelant qu'il était essentiel d'éviter tous contentieux et donc de régler les problèmes éventuels avant le début des travaux.

Prochaine réunion publique le 27 août à Carennac.

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Ajouter un commentaire

[Publier mon commentaire](#)

[Lire la charte de modération](#)